

UNE ÉTUDE MENÉE AUPRÈS DES VOYAGEURS D'AFFAIRES FRANÇAIS
RÉVÈLE DES MARGES DE PROGRESSION
 DANS L'EXISTENCE D'UNE POLITIQUE VOYAGES

Stagnation des budgets consacrés aux voyages d'affaires des organisations en 2012



19%
 considèrent que leurs budgets voyages d'affaires ont augmenté

60%
 des voyageurs d'affaires estiment que les montants des dépenses liées aux déplacements professionnels sur 2012 sont restés équivalents à ceux de 2011

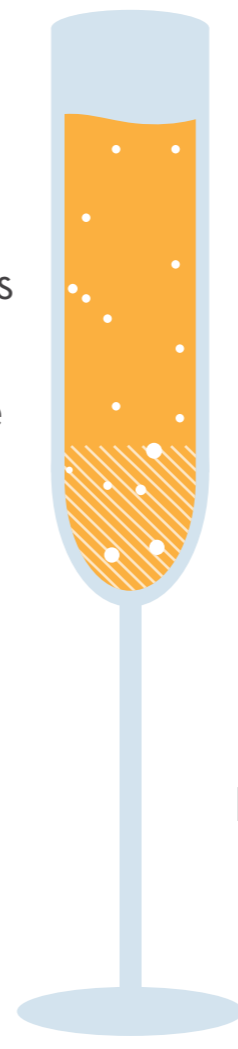
Les politiques voyages sont moins présentes dans les organisations de moindre taille



61%
 des voyageurs d'affaires les dépenses sont définies systématiquement dans le cadre d'une politique voyages

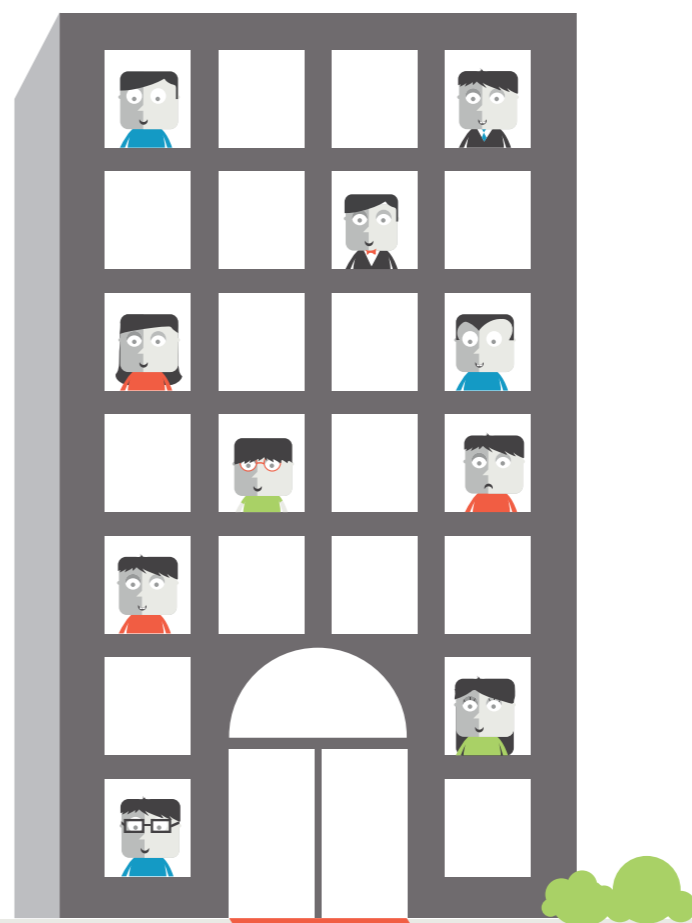


15%
 définissent leur budget de déplacements eux-mêmes



24%
 affirment qu'ils bénéficient d'une latitude pour sortir de la politique voyages définie

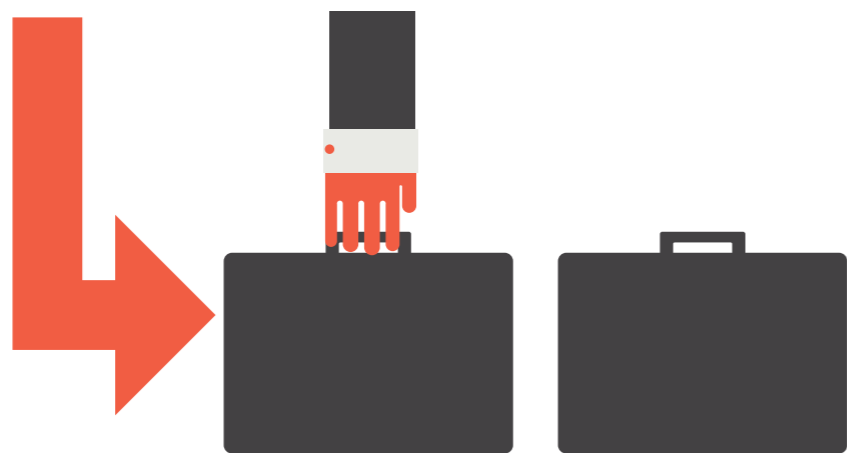
Bien sûr, les grandes organisations sont celles où la politique voyages a le plus de chances d'être appliquée



SEULEMENT 27% des voyageurs d'affaires d'organisations de moins de 100 employés déclarent que leurs dépenses sont systématiquement définies dans une politique voyages

69% des voyageurs d'affaires d'organisations de plus de 1000 employés déclarent que leurs dépenses sont systématiquement définies dans le cadre d'une politique voyages

Aujourd'hui, 1 voyageur d'affaires sur 2 prépare lui-même son déplacement "tout le temps"



56%
 d'entre eux ne disposent que de 15 jours, ou moins, pour préparer leur déplacement

Alors que les organisations s'en remettent davantage à leurs employés pour réserver rapidement leurs déplacements professionnels, mettre en place une solution self-service qui automatise l'ensemble du process - de la réservation jusqu'au remboursement des notes de frais - incite au respect des politiques voyages définies au préalable et devient essentiel pour une gestion efficace des dépenses en particulier lorsque les budgets sont limités.

Pour en savoir plus, lire le communiqué de presse dans son intégralité

Ces informations sont basées sur l'étude commanditée par Concur et conduite par le Cabinet d'études Raffour Interactif, spécialisé dans le secteur du tourisme. Le terrain s'est déroulé de mai à novembre 2012 auprès de 400 voyageurs d'affaires interrogés sur leurs nouveaux comportements lors de leurs déplacements d'affaires.

Concur est le leader mondial et le numéro un européen des services intégrés de gestion des déplacements professionnels et des notes de frais. Simples d'utilisation et accessibles sur le Web et les smartphones, les solutions Concur permettent aux entreprises privées ou publiques ainsi qu'à leurs salariés de mieux contrôler leurs dépenses et de gagner du temps. Pour en savoir plus sur Concur, www.concur.com/fr-fr
 Pour en savoir plus, lire le communiqué de presse dans son intégralité

